

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Mars 2023

Référence
2023_17

Objet de la délibération
Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil régional

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	9

Date de la convocation
03/03/2023

Date d'affichage
03/03/2023

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2023 et le 10 Mars à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de MENARD Francine, Maire

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROCC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absent(s) : M. CHAMPROUX Martial, M. BREDART Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : Mme TRINQUET Simone

Objet de la délibération : Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil régional

Madame la Maire présente au conseil municipal le plan de financement prévisionnel pour l'aménagement des abords de l'étang par la plantation d'arbres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **adopte** le principe de plantation d'arbres sur l'espace public notamment aux abords de l'étang du Gué au Roi, pour un montant estimatif hors taxe de 4 003.87 €.

Il **sollicite** l'aide de la région Centre Val de Loire au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale et notamment de la mesure 31 et **autorise** Madame la Maire à signer le plan de financement prévisionnel présenté en annexe et à effectuer les démarches nécessaires à cette demande.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 17 Mars 2023

La Maire
Francine MENARD

Le/La Secrétaire de séance
Mme TRINQUET Simone



Publicité des actes de la commune par publication papier le : 21/03/2023

Transmis au contrôle de légalité le : 21/03/2023